



Programme des Communes 100% Compostage

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

**Sydom Syndicat Départemental de
Traitement des Om du Jura**

350 Rue René Maire
www.letri.com

SENER
Nathalie
ADEME
prevention@letri.com

Mots-clés: Espace privé COLLECTIVITES LOCALES, , MENAGE, IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT, , PREVENTION DES DECHETS, CAMPAGNE D'INFORMATION, BIODECHET,, DECHETS VERTS, BROYEUR, CONTENEUR

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Le SYDOM du Jura regroupe les 270 400 habitants du département, majoritairement rural mais avec trois pôles urbains de plus de 10 000 habitants.

Engagé depuis de nombreuses années dans le compostage, il a décidé en 2009 de lancer le « **programme des communes 100% compostage** ». Il s'agit d'un appel à projets auprès des communes volontaires pour s'engager sur un an à mettre en place un maximum d'actions concernant la gestion des déchets verts de la commune et des déchets de jardin des habitants. Les communes reçoivent une assistance et une « récompense financière ».

Les communes souhaitant faire la promotion du compostage auprès de ses habitants, des établissements scolaires et améliorer ses pratiques en matière de gestion des déchets verts candidatent à cette opération.

Le SYDOM les accompagne techniquement mais ce sont bien les communes qui doivent relever le défi.

L'opération s'étale sur une année et 10 nouvelles communes sont recrutées l'année suivante.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Sensibiliser et impliquer l'ensemble des habitants d'une commune ainsi que leurs élus dans la

pratique du compostage des déchets issues des repas et des entretiens des espaces verts. De la maison individuelle, au restaurant scolaire en passant par le pied d'immeuble.

- Mettre en place du compostage collectif et toute autre forme de compostage.
- Promouvoir les actions en faveur de la réduction des déchets verts (mulching, paillage...)
- Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires

Objectifs quantitatifs :

10 communes retenues par an

Résultats quantitatifs:

Ce programme a débuté début janvier 2010 avec pour l'année 1, 10 communes engagées soit 8000 habitants concernés répartis sur l'ensemble du département. Une invitation à participer à ce programme a été envoyée à toutes les communes du Jura.

34 communes se sont portées candidates et **10 ont été retenues** (Conliège, Les Rousses, Villard Saint-Sauveur, Champvans, Rainans, Sirod, Mesnois, Mont sur Monnet, Pont d'Hery) pour une population de **7 999 habitants**.

Un état des lieux pour chaque commune a été réalisé entre avril et juin 2010. Il s'agissait d'un sondage auprès de la population pour connaître le taux d'équipement et évaluer les connaissances des habitants. En fonction de ce qui a pu être observé, des actions ont été établies et ont été proposées.

Pour la promotion 2011/2012 : 10 communes candidates et donc retenues (Gevingey, Gizia, Montain, La Mouille, Chaux des Crotenay, Equevillon, Aiglepierre, Censeau, Soucia). Soit **3 373 habitants** concernés.

Pour la promotion 2012/2013 : 5 communes candidates et donc retenues (St Claude, Pillemoine, Revigny, La Pesse, Lamoura). Soit **13 073 habitants** concernés.

Pour la promotion 2013-2014: 4 communes candidates et donc retenues (Lézat, Mouchard, Prémanon, Thoirette), plus St Claude qui a eu une prolongation du programme due à sa population importante. Soit **15 110 habitants** concernés.

Pour la promotion 2014-2015: 10 communes candidates et donc retenues (Bonfontaine, Chilly-le-Vignoble, Commenailles, La Chatelaine, Le Pin, Les Bouchoux, Montmorot, Picarreau, Pont de Poitte, Saint Amour) Soit **8 860 habitants** concernés.

Résultats qualitatifs :

- Changement des pratiques d'entretien des espaces verts (mulching, paillage, 0 phytos) des communes
- Sensibilisation des habitants par des articles de promotion du compostage dans le bulletin municipal, site internet et par des stands d'information lors des manifestations sur la commune
- Réunion publique pour apprendre les bonnes pratiques de compostage, paillage

MISE EN OEUVRE

Description de l'action :

L'opération s'étale sur une année pour chaque commune, avec 10 nouvelles communes qui peuvent être recrutées chaque année (de 2010 à 2015).

- **Déroulement**

Envoi d'un courrier informant toutes les communes et expliquant comment répondre à l'appel à projets.

Réception des candidatures (questionnaire, règlement, convention) et sélection en bureau syndical.

Etat des lieux pour chaque commune réalisé conjointement par le SYDOM et les élus/techniciens de la commune concernée.

En fonction des résultats, des propositions d'actions adaptées aux communes sont formulées.

2 formations sont proposées aux élus et agents des communes : Une sur le compostage, réalisée par l'animateur prévention (maître composteur) du syndicat, et une sur la réduction des produits phytosanitaires (réalisée par la Fredon Franche-Comté)

- **Bilan**

Un bilan est réalisé l'année suivante. Chaque commune possède un capital de 100 points, ceux-ci sont répartis sur les actions proposées. Les points sont attribués en fonction de la réussite de l'action. (totalement/partiellement voire aucun point si l'action n'a pas été menée). La "récompense" financière versée est proportionnelle au nombre de points gagnés et permet de compenser les dépenses réalisées dans le cadre du programme (broyeur, déserbateur thermique).

- **Résultats**

Toutes les communes ont développé de nouvelles actions telles que : le développement du compostage (individuel, collectif, en école, compostière communale), l'achat d'un broyeur pour les déchets communaux éventuellement proposé aux habitants, la tonte-mulching et gestion différenciée, le paillage, la réduction ou suppression des phytosanitaires, les actions de formation et de sensibilisation.

En 2016, récompense financière plafonnée à 1500 € est jugée pas assez attractive et va augmenter, et le nombre de collectivités concernées va diminuer, l'enveloppe restant identique.

Planning:

Étape	Réalisation
Validation technique du projet	12/2009
Validation du financement du projet	01/2010
Sélection des communes	03/2010
Etat des lieux des communes	04/2010
Enquête des pratiques auprès des usagers	05/2010
Propositions d'actions	07/2010
Animations sur le compostage	08/2010-06/2011

Page

Actions compostages 08/2010-06/2011

Lancement du recrutement de la nouvelle cession 05/2011

Etat des lieux (2) 06/2011

Bilan des actions 06/2011

Pour les autres années, la promotion du programme a lieu en juin puis le recrutement des communes en septembre.

L'état des lieux ainsi que les formations ont eu lieu à l'automne et en hiver.

Les actions ont lieu entre octobre et aout, et un bilan en septembre avec le versement des subventions.

Année principale de réalisation:

2009

Moyens humains :

Année 1 : 0.17 ETP

Année 2 : 0.10 ETP

Année 3: 0.30 ETP

Année 4: 0.20 ETP

Année 5: 0.30 ETP estimé

Moyens financiers :

Année 1 : 1298.63€ (création du logo)

Année 2 : 3346.52€

Année 3: 5642.01€

Année 4: 7203.97€

Année 5: 15000€ estimé

Moyens techniques :

Supports de communication du Syndicat (flyers, guides, expos)

Stands

Matériel de démonstration (broyeur, tondeuse)

Partenaires mobilisés :

Conliege

L'Etoile

Sirod

Mont sur Monnet

Pont d'Héry

Mesnois

Champvans

Rainans

Villard St Sauveur

Gevingey

Montain

Gizia

La Mouille

Chaux des Crotenay

Equevillon

Aiglepierre

Censeau

Soucia

La Pesse

Lamoura

Saint Claude

Pillemoine

Revigny

Thoirette

Mouchard

Premanon

Lezat

Page

La Fredon Franche-Comté (formateur)

Christian Nanchen (formateur)

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Toutes les actions proposées sporadiquement le reste de l'année par le Syndicat, sont ici concentrées en une année sur quelques communes précises.

Permet une première prise de conscience collective (élus, agents, habitants) des enjeux politiques et environnementaux du coût du traitement des déchets organiques et plus spécifiquement des déchets verts par la collectivité.

Recommandations éventuelles:

Etre présent auprès des communes pendant l'année du programme afin de ne pas perdre la dynamique initiée au début.

Ne pas hésiter à relancer régulièrement les communes pour leur apporter un soutien technique et/ou humain sur la mise en place d'actions.

Cette action est reproductible tant au niveau d'un département que d'une communauté d'agglomération.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.